

Association du Québec
pour l'intégration sociale

65 ans d'action



C'en est assez des messages contradictoires! Traitons les personnes ayant une déficience intellectuelle avec dignité!

Montréal, le 17 février 2016 - Réorganisations en santé et services sociaux, diminutions de services, notamment au maintien à domicile, coupures de services, fermetures de dossier, « reclassement à la baisse » des besoins des personnes ayant de grands besoins, dans un contexte de coupures budgétaires, ce qui entraîne des fermetures de ressources d'hébergement ... telles sont les nouvelles ces dernières années.

Au niveau de l'emploi et de la solidarité sociale, les nouvelles ne sont pas meilleures : resserrement des règles de l'aide sociale empêchant, entre autres, les personnes de sortir du Québec plus de sept jours consécutifs, coupures de programmes pour les personnes plus éloignées du marché du travail, pas de réinvestissement dans les contrats d'intégration au travail (CIT) dont les demandes sont en hausse et qui permettent aux gens de sortir de l'aide sociale et d'avoir un emploi régulier...

Pourtant, à entendre parler nos élus, le gouvernement se soucie des personnes plus vulnérables et ses réformes administratives ne doivent pas toucher les services. Comment se fait-il que ce n'est pas ce que l'on constate sur le terrain? Comment se fait-il que l'anxiété monte dans le milieu de la déficience intellectuelle, tout comme dans bien d'autres milieux d'ailleurs?

L'AQIS veut rappeler au gouvernement que soutenir les personnes qui en ont besoin, leur donner des services adéquats leur permet de maximiser leur potentiel et évite toutes sortes d'autres problématiques.

L'AQIS rappelle aussi aux élus et aux décideurs que c'est grâce aux bons services qu'elles ont eues dans les dernières décennies que les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent maintenant contribuer à la société, et ce, de plusieurs manières. Évitions de reculer : ne faisons pas en sorte de perdre les bienfaits de la désinstitutionalisation, sachant qu'une personne intégrée dans sa communauté avec des services adéquats en fonction de ses besoins coûte bien moins chère qu'en institution.

Continuons d'investir dans ce capital humain afin que les personnes ayant une déficience intellectuelle puissent pleinement participer socialement.

-30-

Susie Navert, AQIS : 514 725-7245, poste 30